



Communiqué de presse

Jeudi 19 décembre 2019

Paris annonce une aide de 2,5 millions d'euros à destination des commerçants Parisiens

Répondant à une demande forte, la Ville de Paris débloque une aide de 2,5 millions d'euros pour aider les commerçants et artisans parisiens impactés par les manifestations de cette fin d'année. Les commerçants et artisans parisiens seront exonérés pour un mois des droits de terrasses et d'étalage.

Après une fin d'année très difficile pour les commerçants et artisans, contraints à des fermetures préventives ou victimes de dégradations, la Ville de Paris annonce aujourd'hui une exonération de leurs frais de terrasses et étalages pour le mois de décembre.

La Ville de Paris réunira demain les représentants des commerçants afin d'évaluer au mieux leurs besoins, ainsi que l'impact des manifestations récentes sur leurs enseignes.

Par ailleurs, la Ville demande à l'État d'assumer ses responsabilités concernant les demandes d'indemnisation des boutiques impactées par les manifestations de l'année dernière qui n'ont toujours pas été prises en compte.

Contact presse Ville de Paris : Marion Fonteny - presse@paris.fr - 01.42.76.49.61